



L'ACCUEIL DES 11-15 ANS DANS LE TEMPS DE LOISIRS

LES LECONS DE L'EXPERIMENTATION

Neuf sites ont mis en place des projets différents selon les configurations locales. Mais, de ces projets différents, on a pu tirer quatre leçons communes à retenir pour construire une action publique en direction des adolescents. Des leçons que l'on peut considérer comme des pré requis : changer de regard sur les adolescents, considérer que l'espace local est un enjeu, s'assurer de certaines conditions pédagogiques, respecter certaines conditions politiques. (Voir pages suivantes images et territoires, jeunes et adultes, activités et projets, les conditions politiques et attentes, perspectives et conclusion).

SOMMAIRE

Éditorial	p.1
Les leçons de l'expérimentation	p.1
Représentations et territoires	p.2
Bibliographie sommaire	p.2
Jeunes et adultes	p.5
Activités et projets	p.7
Les conditions politiques	p.8
Attentes et perspectives	p.10
Les sites de l'expérimentation	p.11

LES NEUF SITES

Angers (49100) - Aubagne (13400) -
Bordeaux (33000) - Dunkerque (59000)
- Coulommiers (77120) - La Réunion
(97400) - Rilleux-la-Pape (69140) - La
Rivière-de-Corps (10440) - Vallet
(44330).

EDITORIAL

Pendant trois ans, à l'initiative du MJSVA, l'INJEP a assuré le suivi d'une expérimentation autour des loisirs éducatifs des 11-15 ans sur neuf sites différents avec le concours sur chacun de ces sites d'un référent « jeunesse et sports ». La première année, chaque opération avait bénéficié d'un soutien financier exceptionnel de lancement de 8000 euros pour chacun des projets retenus. L'expérimentation s'est prolongée sur trois ans avec une implication variable mais continue de l'ensemble des acteurs réunis dans un « comité national de pilotage » : élus locaux, services municipaux, associations, services déconcentrés de jeunesse et sports comme de l'administration centrale du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et naturellement de l'INJEP. Cinq réunions d'échange, extrêmement riches, se sont tenues au niveau national entre les différents acteurs, complétées par des visites sur la plupart des sites par l'INJEP. Une enquête a également été réalisée par questionnaire auprès de chacun d'entre eux et des entretiens plus approfondis ont été menés avec des jeunes sur deux communes. L'échantillon retenu comprenait volontairement des collectivités de taille et de nature différentes.

En arrière fond de cette expérimentation, le constat dressé unanimement : celui de la crise des structures d'accueil destinées à la tranche d'âge des 11-15 ans. Ils ne se reconnaissent plus dans les activités que leur proposent les centres de loisirs traditionnels qu'ils ont jusque là fréquentés et les structures destinées aux jeunes en général, ne les prennent

pas en compte. Ils désertent alors massivement les équipements publics de proximité et les activités qui leur sont proposées. Au-delà de ces considérations notons qu'en terme de politique publique, cette tranche d'âge, en gros celle des « années-collège », échappe très largement aux dispositifs qui s'adressent soit aux plus petits, « les enfants », soit aux plus grands « les jeunes ». C'est ainsi, par exemple, qu'ils échappent à un dispositif comme les projets éducatifs locaux qui touchent surtout des élèves des classes primaires. Tout se passe comme si ces années représentaient une sorte de point aveugle des politiques publiques. Trou noir qui recoupe celui des sciences sociales : jusqu'à une date récente les travaux de sociologie traitaient peu de cette question. L'ouvrage récent de François de Singly, « *Les adonassants* » apparaît ici comme pionnier. L'essentiel de la recherche était laissé à la psychologie avec même une forte médicalisation des problématiques comme si on continuait à considérer, malgré les mises en garde du grand psychanalyste Winicott que « l'adolescence n'est pas une maladie » !

À travers cette expérimentation, l'ambition du « comité national de pilotage » était de disposer d'une analyse plus précise des attentes des 11-15 ans en matière de loisirs et de dégager des pistes pour y répondre. Le groupe partait du constat commun que, même si les difficultés ne commencent pas à onze ans, cet âge est un moment de rupture. C'est une période de construction, de dépassement de soi qui passe souvent par des attitudes de provocation, de révolte et se traduit par la réticence à fréquenter une structure, voire à leur rejet. Les attitudes très consommatrices et de « zapping » sont le lot courant des adolescents à l'image d'ailleurs de notre société. Ils manifestent

également une grande difficulté à s'impliquer dans un projet, à aller jusqu'au bout, même s'ils ont été associés à son élaboration alors qu'un peu partout l'impératif du projet devient la règle. De façon générale, ils semblent manifester une grande difficulté de fidélisation que ce soit à un lieu, à un groupe si ce n'est celui des pairs, à une idée. Une revendication essentielle : avoir un lieu de rencontre, uniquement pour eux (elles), sans contrainte.

Jean-Claude Richez, responsable UREF/INJEP

Bibliographie sommaire

- BRACONNIER A., *L'adolescence aux mille visages*, Paris, Editions Universitaires, 1988
- BORDET J., (sous la dir.) *Prévenir les ruptures adolescents-institutions*. coll. « Cahiers de l'action » (dir. Bernard Bier), 2007, INJEP.
- CIPRIANI-CRAUSTE M., FIZE M., *Le bonheur d'être adolescent*, Erès 2005
- DUBET F., MARTUCELLI D., *A l'école, sociologie de l'expérience scolaire*, coll. « L'épreuve des faits. » Le Seuil, 1996
- FIZE M., *la famille*, le cavalier bleu, 2005
- FIZE M., *l'adolescent est une personne.*, le Seuil. 2006
- HOUSSAYE J., *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances.*, Matrice, 2005
- JEAMMET P., *L'adolescence*, coll. « J'ai Lu n° 6971 », 2004
- LANGOUET G., (sous la dir) *les jeunes et leurs loisirs*. Observatoire de l'enfance, Hachette, 2004
- LEPOUTRE D., *Coeur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, 1997
- NEYRAND G., *La culture de vos ados*,.. coll. « Le métier de parents », Paris, Fleurus, 2002
- PREMEL G., *Enquête sur des Mutants, comment repenser l'accueil collectif des 11-14 ans ?* Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, 2005.

IMAGES ET TERRITOIRES

Changer le regard sur les adolescents :

La première leçon est impérative et préalable à toute action ou politique en direction de ce public. **Il faut changer de regard sur les adolescents.** Qu'ils soient membres du groupe national de pilotage ou acteurs de terrain, tous les acteurs engagés dans l'expérimentation ont pu travailler parce qu'ils ont produit de l'intelligence collective en travaillant ensemble, en adoptant une posture réflexive, en acceptant de mettre à distance pour mieux les analyser et les comprendre leurs représentations de l'adolescence. Et en effet, lors de la première réunion du groupe national de pilotage, les discours, la manière de penser les relations avec les adolescents faisaient la part belle aux représentations dominantes sur l'adolescence « en danger » : pré-délinquante, menaçant l'ordre public comme si elle se réduisait à cette représentation négative. Il ne s'agit surtout pas de nier la réalité de certaines formes de violence et la délinquance, mais de se prémunir contre les amalgames et les représentations trop monolithiques.

Tout au long des rencontres qui ont jalonné le temps de l'expérimentation, en même temps que chaque site développait des actions et y réfléchissait, parce que les acteurs acceptaient une démarche réflexive, on a vu émerger d'autres représentations, des décideurs locaux considérer que leur action dépassait le maintien de la paix sociale et qu'il était de leur responsabilité que les adolescents soient reconnus sur leur territoire autrement que comme menace. Et c'est bien ce changement de regard qui a permis que cette expérimentation,

diversifiée dans ses déclinaisons, aboutisse à une dynamique collective. On peut aller plus loin, et faire l'hypothèse que sans ce changement de regard, sans la reconnaissance d'un droit de parole pour les adolescents, de leur besoin de se retrouver entre eux, d'une autonomie progressive à favoriser, les actions en direction des adolescents sont vouées à l'échec.

L'espace local : un double enjeu :

Un territoire de vie pour les adolescents

La deuxième leçon confirme et conforte des acquis des politiques éducatives territoriales : l'espace local est un enjeu. Certes, Il représente **le lieu d'élaboration des politiques « territorialisées et territoriales »** mais, il est avant tout, **le territoire sur lequel vivent les adolescents.** Qu'il s'agisse de leur vie familiale, scolaire ou de leur vie pendant leur temps libre, ils circulent, se retrouvent, se rassemblent sur ce territoire de vie. Ce temps libéré des obligations familiales et scolaires est essentiel, c'est un temps de détente et de loisirs certes, mais surtout c'est un fort **temps de sociabilité juvénile** qui contribue à la construction de soi.

Certains espaces de rencontres et de déambulation **sont donc chargés de sens** pour les jeunes : rues, pieds des immeubles, centres commerciaux, espaces musicaux. Des sites comme Aubagne ou Angers ont compris l'importance de ces espaces, et les responsables rencontrent les jeunes là où ils sont, au pied de leur immeuble, et leur proposent des animations ou des loisirs sportifs dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition.

On connaît par ailleurs le goût des adolescents pour des rassemblements à

des heures tardives, ce qui n'est pas sans créer de la méfiance de la part des adultes. À Aubagne, on a pris en compte **ce temps de vie des jeunes**, et des animations ont lieu en soirée, entre 20h et 22h. Les « pieds d'immeubles » deviennent alors des espaces de moments festifs, organisés par des jeunes plus âgés et qui ont réhabilité un « four populaire »¹.

La plupart des sites proposent une offre de loisirs et d'activités riche et bien organisée. Pour que les jeunes découvrent les ressources locales en matière de loisirs, s'approprient les espaces sportifs, culturels, et d'éducation populaire, il faut tout un travail avec les clubs sportifs et les associations culturelles, les animateurs, et l'ensemble des services de la mairie. À Aubagne, les jeunes bénéficient d'une « carte pass-partout », ils peuvent pratiquer gratuitement des activités de leur choix pendant les vacances ; à Vallet, les jeunes sont incités à s'inscrire dans les différents clubs de la ville. Mais dans l'ensemble, tous les sites ont été au-delà en cherchant à comprendre les attentes et les besoins des jeunes et à en tenir compte. Pour ce faire, à Bordeaux, on a mené une enquête par questionnaire, à Dunkerque, l'action « Basket Asphalte » a incité les jeunes à faire connaître et reconnaître leur désir de pratiquer le futsal (football en salle), ce qui n'a pas été d'ailleurs sans provoquer des débats internes.

Espace local et partenaires :

L'action publique en direction des adolescents demande de **la part des partenaires**, de travailler ensemble, de sortir de leur logique sectorielle en

respectant les compétences de chacun, quel que soit leur niveau d'intervention, qu'ils soient élus, services municipaux, services déconcentrés de l'Etat, associations. Cet effort partenarial devient alors un facteur très favorable d'évolution sur l'espace local. L'ensemble des partenaires avec le soutien de la DRDJS, de la Ville et de la CAF comme maître d'œuvre et financeurs, la DRJS comme conseil, les centres d'animation comme opérateurs ont réussi, à Bordeaux, à concevoir un dispositif d'action partenariale qui intègre un processus d'évaluation participative, véritable outil de réflexion collective et d'accompagnement de l'action.

L'espace local représente donc ainsi un **double enjeu** : celui d'une **reconnaissance des jeunes** dans leurs attentes, leurs modes de vie, leurs initiatives en cours ou potentielles, et celui, qui lui est intrinsèquement attaché, d'un **développement local social, culturel, et économique**. Ces politiques en direction des adolescents génèrent en effet des emplois, des pratiques culturelles innovantes, des manifestations, concerts, festivals, etc... dont on ne peut ignorer la dimension économique.

¹ Activité conviviale proposée par les jeunes autour d'un four en plein air qu'ils ont réhabilité et qui leur permet d'organiser des repas festifs.

JEUNES ET ADULTES

La troisième leçon de l'expérimentation porte sur les relations entre adultes et jeunes : il est nécessaire que certaines conditions pédagogiques soient réunies.

Importance de la sociabilité juvénile

Cette sociabilité entre adolescents fait souvent peur aux adultes. Elle est pourtant nécessaire pour se construire comme individu et comme génération amenée à prendre un jour des responsabilités. En d'autres termes, pour devenir sujet autonome, responsable de ses choix. Devenir adulte oblige donc à une séparation d'une part des parents qui ont transmis aux adolescents une filiation, et d'autre part de l'univers scolaire qui a transmis un héritage culturel.

À côté de la socialisation familiale et scolaire, l'entre-soi affinitaire aide les adolescents dans ces processus de séparation et dans leur construction identitaire individuelle et sociale. Ils élaborent des savoirs d'usage, à partir de leurs expériences, explorent entre eux des univers culturels, sociaux, construisent un autre rapport au monde au sein d'une même génération mais en prenant appui sur « les copains » dont ils se sentent les plus proches affectivement. Ils s'éloignent donc de leurs parents même s'ils reconnaissent « *bien s'entendre avec eux* ». « *J'aime bien venir au club ado parce que je n'ai pas mes parents sur le dos et que je retrouve mes copains* » dit l'adolescent d'un site.

Le regroupement entre jeunes est inhérent à l'accueil en structure collective, mais tous les sites expérimentaux ont travaillé sur ce besoin spécifique de l'adolescence de retrouver

les « copains ». Certains y ont porté une attention particulière, soit en ouvrant l'accueil à des adolescents d'une autre commune venus « avec leurs copains » comme à Rivière-de-Corps, soit en respectant le désir, souvent éprouvé par des filles d'ailleurs, de se regrouper sans activité particulière avec une présence très discrète d'un animateur. Tous les jeunes rencontrés sur les sites ont témoigné de ce désir de se retrouver entre eux, sans les parents.

Rencontrer les jeunes dans leurs temps et sur leurs espaces mais favoriser leur mobilité.

Rencontrer les jeunes sur leurs lieux et temps de vie des jeunes en dehors de la famille ou du collège est important, on l'a vu. Les acteurs de l'expérimentation ont souligné toutefois le risque d'enclavement qu'il pouvait y avoir à demeurer dans le quartier, et ont travaillé sur la **mobilité des jeunes**.

Les tournois interquartiers à Aubagne ont permis aux jeunes de rencontrer d'autres jeunes d'autres quartiers. Des jeunes urbains de Bordeaux en sortie en milieu rural, ont marqué leur ironie devant le « monde de ploucs », mais avec l'aide de leurs animateurs, ils ont pu découvrir qu'ils s'agissait d'un « autre monde social ». À Coulommiers, des jeunes ont vu les coulisses parisiennes d'une émission de télévision. Les jeunes de Rivière-de-Corps quant à eux ont assisté à une rencontre de l'ANACEJ et se sont posé ainsi avec d'autres jeunes la question de leur place d'acteur. Toutes ces expériences de mobilité, y compris les séjours de neige, les voyages sont autant de découvertes pour les jeunes de leurs capacités d'adaptation intellectuelle, psychologique, physique.

La place de l'animateur

Les adolescents ont à devenir progressivement **des sujets autonomes** au sens où ils vont construire peu à peu leurs références, leurs normes et leurs valeurs en se différenciant de leurs parents et du monde scolaire. Devenir adulte implique donc cette séparation (qui n'est pas rupture) mais qui n'empêche pas la rencontre avec d'autres adultes moins impliqués affectivement, différents peut-être dans leur expérience mais, qui en tout cas sont à même de se poser en adultes et d'être capables d'affirmer une altérité par rapport à l'univers adolescent. Ces adultes peuvent en même temps apporter une ouverture vers des univers différents de ceux de la famille et du monde scolaire des jeunes.

En ce sens, **la posture de l'animateur comme adulte** au sens où il manifeste une attitude réflexive par rapport à son existence, ses choix, est impérative. Au sens aussi où il affirme des valeurs partagées avec l'équipe éducative. Les entretiens avec les jeunes des sites confirment tous ce besoin d'une posture d'adulte. *« Il est bien, il pose des limites, mais il nous écoute »*. L'animateur occupe une place de « passeur », qui permet aux jeunes de s'éprouver dans leur identité et dans leur classe d'âge. À Coulommiers, l'animatrice qui accueille des adolescents autour d'une table pour des activités artistiques, parle de la « table des mots », les jeunes ayant pris

l'habitude de parler de tout ce qui leur tient à cœur. Les animateurs ouvrent à d'autres mondes sociaux mais permettent aux jeunes de rencontrer leur famille de manière différente ainsi que d'autres adultes. À Rivière-de-Corps, ce sont les adolescents qui préparent des repas festifs pour les parents. Les habitants des quartiers d'Angers qui participent aux animations au pied des bâtiments permettent aux jeunes de rencontrer d'autres générations. Sur un site, les adolescents ont participé à un téléthon avec l'aide de leur animateur, occasion pour eux, de se découvrir comme individus inscrits dans des réseaux de solidarité. À Dunkerque, les adolescents sont mis en situation de discuter et de faire des choix sur les actions mises en place en leur faveur. La place qui se dessine pour eux, confirmée pour leurs aînés sur ce site, est celle de partenaire.

Sur tous les sites, cette place de l'animateur comme passeur, tiers socialisateur, a été reconnu. Même si les sites ont travaillé de manière différente. Nombre de formules ont été inventées pour que les rencontres entre adultes y compris les familles et les adolescents favorisent la diversité des rencontres la mise en valeur des jeunes. Pour des jeunes en difficulté scolaire par exemple ces rencontres permettent de compenser la mauvaise image de soi que peuvent avoir certains adolescents, ils ne sont pas jugés à l'aune des seules normes scolaires ou familiales.

ACTIVITES ET PROJETS

Réfléchir au sens des activités

L'activité dite de loisir est au centre des pratiques des structures d'accueil de jeunes. Elle ne peut pourtant être mise en place pour elle-même. De même que le projet n'est pas en soi ce qui va faire sens pour les adolescents. Activités et projets, en effet, ne doivent pas freiner toutes les dimensions d'élaboration de fantasmes, d'imaginaire, d'activité relationnelle indispensables chez les adolescents, mais au contraire contribuer à ce qu'elles se développent. On a observé dans l'expérimentation des activités dont le sens était différent mais réfléchi.

Ainsi, les activités peuvent avoir une **fonction phatique**² quand elles permettent de vérifier que la communication est bien établie, l'activité est alors légère, peu impliquante pour l'animateur et les jeunes. Sur un site, on a vu des jeunes fabriquer des petits objets en bois, activité anodine, mais qui les aidait à entrer en relation avec l'animateur. Cette activité médiatisait la relation et évitait le face-à-face difficile pour les jeunes. Il faut aussi souvent répondre au besoin de bouger, de découvrir les possibilités de performances physiques propres à cet âge, les activités sportives trouvent là tout leur sens. De la même manière, les activités culturelles répondent au besoin de rêver, de sublimer ses pulsions. Tous les sites ont travaillé avec des activités sportives et culturelles. **La fonction ludique** d'une activité ne doit pas être sous-estimée : à Aubagne par exemple dans une des animations sportives en soirée un jeune adolescent soulignait « *qu'il venait parce qu'il s'amusait vraiment bien* ». À Angers, une animatrice faisait remarquer combien les animations au pied des immeubles, hors des murs du CLSH donnaient un caractère ludique aux activités et rendaient leur tâche plus facile. Il existe aussi une **fonction narcissisante**, de renforcement de l'estime de soi, de l'activité : à Rilleux-la-Pape, le pari a été fait que les adolescents, bien

accompagnés pouvaient participer à un concours scientifique. La réussite, le prestige qu'entraîne le résultat d'une démarche collective exigeant des efforts de chacun renvoie aux jeunes et à leur environnement une image positive d'eux-mêmes. Les activités centrées sur les spectacles préparés par les jeunes, les films qu'ils peuvent réaliser, des enregistrements de musique (Dunkerque) font émerger des compétences ignorées et les valorisent. Par ailleurs, on l'a vu plus haut, l'activité peut aussi amener à mieux s'inscrire dans l'environnement local, en découvrant les ressources qui existent.

Le projet

Très en vogue depuis quelques années le projet exige un vrai travail de réflexion. En effet, il implique une projection dans le temps (anticipation) du désir de la part de ceux qui vont le porter (les adolescents et non les animateurs !), une capacité à accepter la durée, les échecs (de la part des animateurs tout autant que des jeunes), les imprévus, ce qui veut dire que l'on renonce à une totale maîtrise du projet. La meilleure pédagogie du projet n'est-elle pas celle qui fait que l'on se saisit des opportunités ? Les animateurs à Rivière de Corps ont constaté l'intérêt des jeunes pour la kermesse de l'école dont ils se faisaient refouler pourtant à cause de leur âge et de leur comportement gênant ; ils ont su considérer ce « conflit » comme une opportunité de travailler avec les jeunes sur leur désir et les amener à un projet d'animation au sein de la kermesse. Cela a été pour eux une occasion d'être reconnus comme aînés des plus jeunes et comme adolescents responsables.

Réfléchir au sens que vont prendre pour les adolescents activités ou projets mérite un travail collectif, participatif et donc une réflexion globale sur le projet d'accueil ainsi qu'une évaluation de ce que produisent ces activités ou projet pour les adolescents mais aussi pour les adultes, les équipes éducatives, les élus et l'environnement local. Une évaluation partagée d'un projet, comme à Bordeaux, éclaire l'ensemble des acteurs sur le sens des actions plus que sur des records de fréquentation. Un record de fréquentation peut servir d'indicateur d'ailleurs mais n'épuise pas les dimensions à évaluer.

² Phatique : qui permet de s'assurer que la communication est bien établie. Le « allo » du téléphone est un exemple de communication phatique.

LES CONDITIONS POLITIQUES

La quatrième leçon que l'on peut tirer de l'expérimentation est essentielle : la dimension politique est trop souvent évacuée de la réflexion sur l'action locale en direction des adolescents. Les conditions pédagogiques sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes. Un projet local doit se développer sur un territoire à certaines conditions politiques.

Une volonté politique forte :

La volonté politique des décideurs locaux et en particulier des élus locaux est primordiale. Cette volonté doit être partagée par l'ensemble ou au moins la majorité des élus, soutenue par les services déconcentrés de l'Etat (Jeunesse et Sports), par d'autres acteurs quand cela est possible, (CAF, MSA etc...). Sur un site, l'élu à la jeunesse a dû faire un travail de conviction auprès de ses collègues ; sur un autre site, les objectifs d'une action en direction des adolescents n'étaient pas partagés, les uns se référant à la paix sociale, les autres à la place des adolescents dans une perspective de construction de leur autonomie.

L'affirmation de ce qui sous-tend l'action (les référentiels de l'action) doit être sans ambiguïté et partagée entre responsables politiques. C'est en effet parce qu'ils sont soucieux de prendre en compte les jeunes comme habitants du territoire, d'assumer des responsabilités éducatives vis-à-vis de ces jeunes qu'ils engagent des actions locales. À travers ces actions, avec les autres responsables locaux, en particulier les représentants de l'Etat, les élus revendiquent la responsabilité d'une socialisation complémentaire de celle de l'école et de la famille, qui va percuter la socialisation entre pairs des jeunes eux-mêmes.

Mobiliser toute la chaîne éducative :

Cette volonté doit être manifeste dans le travail mené avec les services municipaux et dans le soutien apporté aux animateurs. On peut ainsi affirmer qu'une politique en direction des adolescents requiert la mobilisation de toute une chaîne éducative, le maire, ses partenaires locaux, le secteur associatif acteur indispensable, les services municipaux, les équipes éducatives. Ce n'est pas seulement la délégation « jeunesse » ou le service jeunesse de la mairie qui doit être mobilisé car plus les actions pour les adolescents prennent ces derniers en compte et plus **la transversalité** doit être le mode de travail requis au sein des services. Sur l'un des sites, on a vu comment alors que les jeunes sont pris en compte, qu'il existe une vraie politique participative jusqu'à impliquer des jeunes dans les choix urbanistiques (place d'un skate-park en ville par exemple), le service responsable de la culture ne répond pas complètement aux besoins générés par cette participation des jeunes.

Accompagner et stabiliser les équipes :

Il est, enfin, de la responsabilité des élus aidés des services du ministère de la jeunesse et des sports et des autres partenaires **que les équipes éducatives soient accompagnées**. Il s'agit bien sûr de réfléchir aux contenus de formation et d'assurer des formations solides aux animateurs. Sur tous les sites, les animateurs ont souligné à quel point, quel que soit leur niveau de responsabilité, au-delà des contenus de gestionnaire, ils avaient besoin de **contenus autour des enjeux sociétaux, des transformations de la société, de la relation à établir avec les jeunes**. Mais il est essentiel

qu'un accompagnement concomitant à l'action soit mis en place, qu'il s'agisse d'un accompagnement du type groupe Balint,³ ou d'une régulation interne permanente. Sur certains sites, les animateurs qui sont aux avant-postes des dysfonctionnements sociaux se disent désemparés et livrés à leur seul charisme personnel. Or, comme cela a été réussi sur un des sites, ils devraient se sentir intégrés au sein d'un vrai collectif éducatif au sein duquel l'élus tient une place essentielle en relation étroite avec les équipes. Sur ce site, le service jeunesse quant à lui, assure une réflexion collective régulière pour que les animateurs certes, s'approprient les référentiels de l'action mais aussi pour leur permettre de prendre de la distance et être accompagnés dans les difficultés qu'ils rencontrent.

Cet accompagnement prend tout son sens si les équipes sont **stabilisées**. La précarité des animateurs est un facteur très défavorable. L'ensemble des sites a pris conscience de cette question et tenté d'y apporter des réponses. Ils ont en tout cas reconnu l'importance du travail des animateurs et mis en œuvre une politique de **stabilisation et de pérennisation des emplois des animateurs**, à travers la formation, la contractualisation sur plusieurs années, un recrutement municipal, la préparation aux concours de la fonction publique territoriale. Si les réponses sont différentes, la question est centrale dans une réflexion sur la socialisation dans le « temps libre ».

Rôle de l'Etat :

Le rôle de l'état est essentiel. Outre ses fonctions régaliennes et sa responsabilité dans l'élaboration et l'application de la réglementation, il est là pour garantir la dimension éducative des actions en direction des adolescents. À ce titre, il faut que les services déconcentrés du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, puissent travailler avec l'Administration Centrale sur un référentiel d'action pédagogique. Il est porteur à travers sa politique d'une représentation positive de la jeunesse comme ressource. C'est à ce titre qu'il peut soutenir les responsables locaux dans les démarches qui visent à développer l'autonomie des jeunes et à leur dessiner une place.

³ à l'origine groupes de médecins qui travaillaient avec l'aide d'un psychanalyste sur leur relation avec les patients. Une méthode type Balint serait un accompagnement qui permettrait aux animateurs de travailler sur la relation avec leur public et leur environnement, de décrypter leurs difficultés sans être seuls, de prendre de la distance.

ATTENTES DES ACTEURS, PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Attentes et perspectives

L'expérimentation n'est pas terminée. Elle a favorisé une dynamique sur les sites, elle a aussi créé des attentes qui sont autant de perspectives de travail et de prolongements.

Attentes pour que la réflexion s'approfondisse et enrichisse les travaux sur la réglementation engagée par le ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative. Elle doit s'adapter aux besoins générés par les innovations, les savoir-faire nouveaux qui se dégagent. Des aménagements ont déjà été trouvés pour les adolescents de 14 ans, on voit bien que les 11-15 ans représente une classe d'âge fluctuante, mobile déjà en recherche d'autonomie. Faut-il envisager des réponses plus ajustées pour les années-collège ?

Attentes en matière de formation. La réflexion sur la rénovation des diplômes au sein du ministère devrait bénéficier des constats menés par les sites et enrichir les contenus et les formules de formation à engager pour les animateurs, qu'ils soient professionnels ou non. Leur demande est très forte compte tenu des transformations des publics qu'ils rencontrent.

Attentes aussi pour que d'autres observations, d'autres travaux puissent être entrepris sur ce champ de la socialisation des adolescents dans le temps des loisirs. Au-delà des activités, on l'a vu, c'est bien de socialisation qu'il est question. Il serait intéressant de creuser en quoi cette socialisation dans le champ de l'animation se distingue de la socialisation familiale et scolaire. Quels savoirs d'usage sont construits ? Quels modes de construction de soi ? Quelles normes et valeurs sont inventées ou transmises ? Quelles pédagogies spécifiques à l'éducation non formelle ?

Prise de parole, autonomisation, accompagnement des prés-ados : l'accueil va au-delà d'une proposition d'activités : c'est un outil maïeutique qui permet à l'équipe éducative de faire émerger des forces de

propositions, des engagements, des prises de conscience. L'accueil des adolescents participe au développement social et éducatif, culturel et politique. Ce qui importe, c'est le projet partagé d'un collectif mis en place avec des acteurs motivés, ayant défini une politique éducative en direction des habitants et particulièrement jeunes.

Une place leur est donnée et des moyens adaptés affectés.

Conclusion

« L'allongement de la jeunesse » est un phénomène contemporain bien repéré par les sociologues même s'ils sont divisés sur ses causes. Les adolescents se trouvent au seuil d'un temps long dont ils ne connaissent pas l'aboutissement alors que par ailleurs, pour des raisons diverses, ils aspirent plus tôt à la conquête de leur autonomie. Il est donc essentiel de réfléchir aux modes d'éducation qui peuvent favoriser dans un contexte de dépendance économique et scolaire de plus en plus long, ce processus d'autonomisation des jeunes. Il y va de l'éducation d'une génération qui doit pouvoir malgré les freins que représentent la dépendance économique et l'allongement du temps de formation prendre sa place et exercer des responsabilités au sein de la société en tant que génération nouvelle.

Chantal de Linares, chargée de recherche et d'études à l'INJEP.

Ce dossier a été réalisé par l'Unité de la recherche des études et de la formation de l'INJEP (Chantal de Linares et Jean-Claude Richez) avec le concours du MJSVA (Sylvie Martinez et Robert Faruggia) ainsi que David Millerot (CEPJ) et Jean-Marie Bataille et grâce aux acteurs des différents sites. Ce document n'engage naturellement que la responsabilité de l'UREF-INJEP à qui a été confiée une mission de suivi de l'expérimentation.

Contact : richez@injep.fr

INJEP, Institut National de la Jeunesse et de
l'Education populaire, 11 rue Paul Leplat,

78160 Marly le Roi / 01 39 17 27 27

LES SITES DE L'EXPERIMENTATION

1/ La Rivière-de-Corps : (3 100 habitants) : structure de 48 jeunes 11-15 ans (parmi 71 jeunes de 11 à 17 ans)

Projet : « *Observer l'accompagnement pratiqué dans le club adolescents* »

L'opération mise en place dans un club pour jeunes existe depuis plusieurs années (après une période d'échec) et est validée par les partenaires.

Projet ambitieux de généralisation de pratiques d'accompagnement et d'intervention dans des formations d'animateurs.

Expérimentation autour du mode d'accueil des jeunes, la prise en compte de leur expression et de leur participation, leur accompagnement, la relation jeune-animateur et la réflexion autour des conditions de transférabilité vers d'autres lieux.

2/ Coulommiers : (14 000 habitants). Deux quartiers concernés : les Vaux, les Templiers

Projet : « *Passerelle* »

Accueil de jeunes de moins de 12 ans dans une structure ouverte de jeunesse en vue de les préparer à la fréquentation de celle-ci, et animation pieds d'immeubles durant les vacances scolaires d'été. Mise à disposition d'une ludothèque mobile pour trois structures de la ville, l'été 2005. Objectif : prévention (santé, délinquance) et socialisation (jeux collectifs, respect des règles). Volonté de faire participer les pré-adolescents aux activités et d'améliorer la fréquentation.

Expérimentation autour de l'amélioration du lien entre les partenaires et les services enfances et jeunesse avec comme objectif un meilleur investissement des élus et un élargissement des publics touchés. Redéfinition d'un espace d'accueil à travers la relation sortant des logiques traditionnelles d'accueil dans les équipements : « opération table des mots ».

3/ Rilleux-La-Pape : (28 000 habitants dont 17 400 dans la ville-nouvelle)

Projet : « *Robotique* » :

Mise en place d'un projet éducatif local pour réduire les difficultés des grands ensemble de la ville (2015 jeunes de 12 à 16 ans) et pour rendre attractives, auprès des animateurs et des jeunes les structures de loisirs : un projet scientifique et technique original de qualité (participation aux phases du concours « E = M6 ») est expérimenté dans trois structures. *Expérimentation autour de la valorisation des compétences ignorées à travers une approche des jeunes comme ressource et la mise en œuvre d'une activité menée jusqu'à l'excellence avec un accompagnement approprié.*

4/ Vallet : 6 807 habitants, 485 jeunes 10-13 ans)

Projet: « *La Passerelle* » :

Mise en place d'une structure intermédiaire entre le CLSH et le club de jeunes, ainsi qu'entre le CLSH et les structures de loisirs de la commune et des environs.

Incitation à l'inscription dans des clubs de la commune ville. Cette structure fonctionne durant les vacances et permet aux jeunes de se rencontrer (ateliers artistiques et sportifs selon des thèmes hebdomadaires), de fréquenter les deux structures concernées (CLSH et club de jeunes). Participation des parents à « la Passerelle » au moyen de forums.

Expérimentation autour de la création d'une structure particulière dédiée aux 10-13 ans où leur autonomie est sollicitée davantage et doit contribuer à favoriser leur maturation, leur autonomie, la connaissance des autres.

5/ Dunkerque : 70 800 habitants

Projet :

Quatre projets sont à l'étude pour la ville : **Sport Pass** (programme municipal de découverte de sports, 2-25 ans, en partenariat avec les clubs de la ville) ; dans ce cadre, une réflexion est engagée, afin de faire participer et de développer des activités proposées aux 11-15 ans : jeux sportifs, danses, jeux de raquettes.

Le projet « **Basket Asphalte** » qui évolue vers d'autres sports.

La création d'un **lieu dédié aux pratiques urbaines** complète le dispositif.

Un **Plan d'accueil des jeunes**, dans les communes côtières PAJECOT (dunkerquois et non-dunkerquois) est intégré au dispositif. Principe directeur : participation des jeunes à la vie locale.

L'objectif de l'expérimentation est de mettre les jeunes en situation de partenaires des services de la mairie et d'interlocuteur des élus.

6/ Aubagne : 42 636 habitants

Projet : « Carte Pass-Partout »

La carte permet de participer à des activités sportives et culturelles gratuitement. Elle participe de la mise en place d'un dispositif sportif et culturel de proximité dans différents quartiers de la ville avec des possibilités en soirée ou en nocturne: proposition d'activités à la carte.

Dispositif sous forme d'ateliers réguliers et de soirées à thèmes (tournois de foot inter-quartiers, jeux nautiques en piscine, Espaces mobiles sportifs). Pour les 11-15 ans activités plutôt dans l'après-midi.

Objectif : rendre les jeunes plus acteurs de l'opération. Sensibiliser les jeunes à créer un collectif en organisant des tournois.

L'objectif de l'expérimentation est de favoriser la mobilité des jeunes du pied d'immeuble à l'équipement en prenant en compte les rythmes et les espaces propres aux jeunes en y intégrant également à travers des activités spécifiques les jeunes filles, de mettre en œuvre une continuité des âges en dépassant l'approche en terme de grands frères.

7/ Bordeaux : 218.000 habitants (120 jeunes 11-15 ans concernés) :

Projet : Les « accueils 11-15 ans » :

L'expérimentation a lieu sur 7 quartiers de la ville dans différentes structures, est portée par l'association des centres d'animation de quartiers de la ville : CAF, FASILD, Politique Ville, Bordeaux, DRDJS. L'expérimentation a été plus particulièrement suivie sur Monséjour et le Centre socio-culturel de Bordeaux sud. C'est un projet global et partenarial sur l'ensemble de la ville intégrant une dimension évaluative menée à bien par la DRDJS et s'appuyant sur des micro-projets concourant

à la mise en œuvre d'une politique jeunesse sur l'ensemble de la ville.

L'expérimentation a pour enjeu l'élaboration d'un référentiel commun et partagé de l'animation.

8/ Angers : 152 000 habitants

Projet : « animation-pieds d'immeubles » :

Le projet se déroule dans deux quartiers, et existe depuis plus de trois ans. L'animation prend place durant les vacances d'été (reconduction de l'opération 2004 : juillet /mi-août 2005).

Un des objectifs : favoriser la participation des pré-adolescents aux activités et améliorer la fréquentation de celles-ci (prévention de la délinquance). Elle s'est déroulée sur deux sites Monplaisir et la Roseraie. À **Monplaisir** (12 000 hab, 11-15 ans, mais également enfants de 6 ans) l'animation est mise en place par des partenaires associatifs sur 5 îlots : travail sur la complémentarité et l'appropriation collective. À **la Roseraie** (5000 hab, 3 îlots, 6-12 ans mais jusqu'à 15 ans) : animation de l'après-midi par des animateurs de la municipalité.

L'expérimentation vise à développer la fréquentation des structures par les jeunes et à réfléchir aux conditions de sa généralisation.

9 / La Réunion : 785 000 habitants

Projet de « création de huit aires de camping jeunes pour les 11-15 ans ».

Alors qu'il n'existe aucun terrain de camping sur l'île l'objectif est de favoriser les déplacements de groupes de jeunes dans l'île à coûts réduits, sur des lieux adaptés (en dur : sanitaires, salle d'activités), sécurisés (gestionnaire-animateur responsable) dans le cadre des accueils (ex-CVL/ CLSH), en particulier. Le projet est porté par la DDJS.

Expérimentation autour de l'appropriation par les jeunes de leur territoire dont ils se sentent exclus, à travers le développement des activités touristiques auxquelles ils ne participent pas. À cause de cette exclusion, ils se sentent disqualifiés.